

477
Monsieur,

Deux septaines qui me restent que
V. A. E. aura deigné m'excuser de la grace
de son ^{quelques} courtois, et ^{ne} voudra ^{plus} plus par
desagréer, que ce m'attribuer le droit qui
stable concerne son service, et me sui
laisse induire à lui représenter, qu'un
certain homme est venu de votre Province,
dont j'informé que dans quelques heures
de Province de V. A. E. il se trouvera
quelqu'appointement de Ministère d'Etat,
et que Monsieur, Monsieur, vous
autres de gens se d'œuvre pour en
tirer, du sable qui se trouve chargé,
propose, et si V. A. E. est content
de lui accorder la valeur de dix pour
cent du pourceau, il s'oblige d'effectuer
en ce travail à l'aide d'un tel
homme ardent et leuvement que plusieurs
leurs hommes par la voie ordinaire,
de sorte que ce qui s'explique de
contre ces deux de salaires n'a
contre qu'un tel: et ce au rang
d'un maître de son invention dans
il s'explique: Si V. A. E.

La proposition se comprend -
 position seffra au lieu de -
 Cetera, et ne d'incertitude - en
 autre condition, si non une -
 assurance de l'existence, après
 que V. A. ou ceux qui l'ont
 contracté, auront vu l'origine
 de l'acte l'artifice, qui se va
 mettre en œuvre de par les
 Comp^{tes} des Indes occidentales
 dans les Titres compris
 dans son objet. Sous ce
 son plaisir de V. A. C. j'attends
 de son côté à quoi elle tienne
 à propos de l'incertitude, et en
 tout cas, demurrerai satisfait
 d'avoir prouffité de cette
 occasion à l'accomplir en
 quelque sorte qu'il se pourra
 La grace de pouvoir être utile